

L'Etablissement amplifie ses interventions dans la gestion des digues et recrute 5 chargé(e)s de mission (ingénieurs) basé(e)s à Orléans (2), Tours (2) et Angers (1) 3 chargé(e)s d'opération (techniciens) basé(e)s à Orléans (1), Tours (1) et Angers (1) (CDD ou par voie de détachement jusqu'à fin décembre 2023, le cas échéant renouvelable jusqu'en 2027)

L'Etablissement accompagne depuis plus de 35 ans les collectivités du bassin de la Loire et ses affluents dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques d'inondations, en leur apportant un appui technique dans l'exercice de leurs missions.

Notamment, depuis 2012, pour les démarches liées à la sécurisation des ouvrages de protection contre les inondations et leur mise en conformité avec la réglementation. Fin 2015, l'Etablissement a d'ailleurs pris l'initiative d'un projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) à l'échelle de l'ensemble du bassin fluvial, co-construit en lien étroit avec les collectivités concernées. Voir le *Livret de vulgarisation* d'octobre 2021 (<https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/eptb-livret-n10-paic.pdf>) ou le *Rapport de présentation* de juin 2021 relatifs au PAIC approuvé (<https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/projet-paic-juin2021-compresse.pdf>).

En termes opérationnels, l'Etablissement s'est vu confier par plusieurs EPCI la **gestion de digues non domaniales** pour un linéaire approchant la centaine de kilomètres (engagée à l'été 2019 en Loire aval, début 2020 sur l'axe Cher et courant 2022 en Loire amont). Il accroît également ses interventions en réponse aux sollicitations d'autres collectivités du bassin pour des **appuis techniques** en lien avec la mise en conformité et la gestion de leurs ouvrages de protection. Ceux en cours concernent le Département d'Indre-et-Loire, Touraine Ouest Val de Loire (37), Touraine Vallée de l'Indre (37), Val d'Amboise (37), Territoires Vendômois (41), Le Grand Charolais (71), Forez-Est (42), Montluçon Communauté (03) et Vichy Communauté (03).

Dans le même temps, au titre de l'anticipation du transfert de gestion des **digues domaniales**, l'Etablissement réalise un travail de **préfiguration de leur reprise en gestion à l'horizon de janvier 2024**. Les interventions en la matière se concentrent actuellement sur les plateformes de proximité d'Angers (Loire aval), de Tours, Blois et d'Orléans (Loire moyenne), ainsi que de Vichy (Loire amont).

C'est dans ce contexte que s'inscrit la trajectoire 2023 de renforcement des moyens de l'Etablissement en termes d'ingénierie et d'exécution technique, via la mobilisation – dans un premier temps jusqu'à fin décembre 2023 – de 5 ingénieurs et de 3 techniciens supplémentaires basés à Orléans, Tours et Angers. Ceci, afin de poursuivre la réalisation des actions requises, en lien étroit avec les EPCI et les services de l'Etat.

Les chargé(e)s de mission et chargé(e)s d'opération recruté(e)s seront rattaché(e)s au service Dignes, qui compte actuellement une quinzaine d'agents, auxquels s'ajoutent 2 apprentis. Affecté(e)s aux plateformes de proximité d'Orléans, de Tours et d'Angers, ils/elles interviendront **sous la responsabilité du chef de service et la supervision des référents de plateforme** le cas échéant. Au-delà du service Dignes, leur travail collaboratif s'appuiera sur des relations étroites avec les animateurs de PAPI portés par l'Etablissement et ses agents assurant les fonctions support, en termes administratif et financier notamment.

Les actions prévues intègrent du travail sur le terrain et de bureau.

La nature des interventions conduit à envisager l'établissement d'astreintes.

INTERVENTIONS PRINCIPALES DES 5 CHARGE(E)S DE MISSION

- Déploiement des **appuis techniques** assurés auprès des EPCI concernés, notamment en termes de conduite/suivi d'actions, d'études et travaux visant la régularisation ou la neutralisation d'ouvrages.
- Poursuite de la **gestion des digues non domaniales**, pour les linéaires et les opérations confiés à l'Etablissement (conduite/suivi d'études, de travaux d'entretien et de fiabilisation, mise en œuvre de la surveillance des digues dans l'ensemble de ses composantes
- Finalisation de la **préfiguration de la reprise en gestion des digues domaniales** à l'échelle de chacune des plateformes, en cohérence de bassin fluvial, en lien avec les EPCI concernés. Au-delà de la structuration, de l'analyse et de la mise à disposition de l'ensembles des données/informations nécessaires à la gestion des systèmes d'endiguements, les tâches assignées concernent plus particulièrement le suivi des études, travaux et démarches menés par l'Etat sur ces ouvrages, et la préparation opérationnelle de la reprise en gestion de ces derniers à partir de 2024 (conventionnements, marchés d'études et de travaux, organisation de la surveillance notamment de crise et des formations associées, etc.)
- Mise en œuvre de la **gestion des digues domaniales** de chacune des plateformes dans toutes ses composantes (surveillance, entretien, travaux de renforcement) à partir de 2024, dans la continuité de la gestion des digues non domaniales et de celle assurée jusque-là par les services de l'Etat.

Compétences souhaitées et qualités requises :

- Formation Bac+5, Ingénieur ou master 2
- Spécialisation en hydraulique et ouvrages et/ou prévention et gestion des risques
- Première expérience significative en lien avec les missions
- Connaissances/pratique dans les domaines suivants :
 - Hydraulique, hydrologie, modélisation
 - Ouvrages hydrauliques, génie civil, géotechnique
 - Conduite/suivi de travaux fluviaux
 - Cadre réglementaire de gestion des ouvrages de protection contre les inondations
 - Outils SIG (Q-GIS).
- Autonomie avec esprit d'équipe, capacité d'organisation et rigueur dans les interventions, aisance relationnelle, capacité d'analyse, de synthèse et de restitution
- Permis B obligatoire

INTERVENTIONS PRINCIPALES DES 3 CHARGE(E)S D'OPERATION

- Constitution et mise à jour des dossiers d'ouvrage, tenue des registres, et contribution à la constitution de dossiers pour la régularisation de systèmes d'endiguement
- Collecte, complètement et bancarisation des éléments de connaissance des ouvrages présents sur le territoire d'intervention
- Surveillance des ouvrages (rédaction et mise à jour des consignes de surveillance en toutes circonstances, planification et réalisation des inspections périodiques, des visites techniques approfondies, formation à la surveillance en crue)
- Déploiement du logiciel métier gestionnaire de digues « SIRS Digues » et saisie des renseignements sur les ouvrages
- Planification et suivi de l'entretien des ouvrages (rédaction du programme d'entretien, établissement des DCE, passation de marché et suivi de chantiers)
- Contribution à la réalisation et/ou au suivi des études et travaux utiles pour la régularisation des ouvrages, leur mise en conformité ou leur confortement
- Renseignement des informations au guichet unique (INERIS) et veille sur la réalisation des chantiers conformément aux autorisations délivrées lors des DICT/DT

Compétences souhaitées et qualités requises :

- Formation Bac+2 minimum
- Spécialisation en hydraulique et ouvrages et/ou prévention et gestion des risques
- Première expérience significative en lien avec les missions
- Connaissances/pratique dans les domaines suivants :
 - Expérience en travaux fluviaux, génie civil, géotechnique et/ou hydraulique
 - Connaissance des procédures de la commande publique et de la conduite de travaux (y compris intervenants)
 - Connaissance du cadre règlementaire de gestion des ouvrages
 - Programmation et planification des opérations
 - Acteurs et partenaires institutionnels, collectivités
 - Outils SIG (Q-GIS).
- Autonomie, sens du travail en équipe, rigueur et sens de l'organisation, sens du contact et relationnel, goût pour une activité partagée entre le travail de terrain et celui de bureau, capacité d'analyse et de synthèse, capacité rédactionnelle
- Permis B obligatoire

Rémunération : CDD ou par voie de détachement, jusqu'à fin décembre 2023 (le cas échéant renouvelable jusqu'en 2027) - Fonction de chargé(e) de mission (cadre d'emploi des ingénieurs + régime indemnitaire) / Fonction de chargé(e) d'opération (cadre d'emploi des techniciens + régime indemnitaire)

Postes basé à : ORLEANS (45), TOURS (37) et ANGERS (49)

Prise de fonction : Le plus tôt possible

Déplacements : Déplacements à prévoir dans le périmètre d'intervention des plateformes (véhicule de service)

Candidature : CV et lettre de motivation à adresser au plus tard le **16 janvier 2023** à l'attention de Monsieur le Président de l'Etablissement public Loire, par voie électronique, à l'adresse suivante : direction@eptb-loire.fr

Renseignements :

Emmanuelle BRAIBANT – Chargée du personnel

Mail : emmanuelle.braibant@eptb-loire.fr Tél : 02.46.47.03.11

Pierre PHILIPPE – Chef du service digues

Mail : pierre.philippe@eptb-loire.fr Tél : 02.46.47.03.01

L'Etablissement public Loire www.eptb-loire.fr

Créé en 1983, l'Etablissement public Loire est un syndicat mixte au service de la soixantaine de collectivités qui le composent actuellement, dont 6 Régions et 16 Départements (Voir *Rapport d'activité 2021* - <https://www.eptb-loire.fr/publications/r-activites/2021/index.html#page=1>).

Il contribue de manière dynamique à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. A cet égard, il assume la maîtrise d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Son activité de coordination, d'animation, d'information et de conseil auprès des acteurs ligériens le place comme structure référente.

Ses missions sont axées sur ses deux principaux métiers : hydraulicien et développeur territorial. Elles s'exercent actuellement dans 4 principaux domaines :

- Gestion des ressources en eau stratégiques de Naussac (soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire) et Villerest (écrêtement de crues et soutien d'étiage de la Loire)
- Evaluation et gestion des risques d'inondations
- Aménagement et gestion des eaux
- Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation

Le suivi administratif, budgétaire et financier de l'ensemble des interventions (Voir *Indicateurs 2021* - <https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/pt-6-6.pdf>) fait l'objet d'une attention particulière. Tel est le cas également pour la situation du personnel au sein de l'Etablissement (Voir *Eléments de bilan social 2021* - <https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/pt-5-5.pdf>).